



## SOLIDARITE INONDATIONS

Les nombreuses et violentes intempéries qui traversent notre pays depuis plusieurs jours ont causé des dégâts matériels considérables dans plusieurs départements.

La CGT avec *L'Avenir Social* lancent une chaîne de solidarité en direction des camarades, victimes de cette catastrophe.

Des premiers éléments dont nous disposons aujourd'hui, plusieurs de nos syndiqués sont touchés : des maisons totalement ou partiellement détruites, des voitures hors service, la perte de biens matériels, le chômage partiel (un grand nombre d'entreprises ont été diversement touchées).

Un dispositif sera mis en place, visant à recueillir le maximum d'informations auprès des relais locaux (UD, UL, etc.).

Dans l'immédiat, nous comptons beaucoup sur une réponse massive à l'appel à la solidarité financière que nous lançons.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

***L'Avenir social* – « INONDATIONS »**

263, rue de Paris - case 419

93514 MONTREUIL CEDEX



**(66% du montant de vos dons sont déductibles de vos impôts.  
Ainsi un don de 100 € ne vous coûte réellement que 34 €)**

Montreuil, le 2 juin 2016